

## Aménager l'espace

« une action volontaire et globale pour disposer harmonieusement dans l'espace hommes, activités, équipements, etc. Il se conçoit à diverses échelles, de celles du globe à celle du quartier, voire du logement » P. MERLIN

## Aménagement du territoire

**Michel MARIÉ** (sociologue) le présente (dans « les terres et les mots », Méridiens) comme « *une doctrine du pouvoir et une philosophie de l'action sur l'espace* ».

- une forte dimension utopique
- une polarisation de l'action vers le futur (prospective)
- une mobilisation sur le moyen et long terme économique
- une conception centralisée, hiérarchisée et rationalisée de l'espace
- la recherche d'une maîtrise, qu'une métrique et d'une fonctionnalisation du territoire
- une conception linéaire d'un temps dont les principaux vecteurs sont l'innovation technique, la production de la marchandise
- une tendance à renvoyer sur les marges un certain nombre de questions que la société ne peut intégrer, concevoir : sociétés locales, minorités, mentalités collectives, environnement, singularité

## Cité par MADIOT

**Claudius PETIT** en 1950, le ministre de l'époque en charge de cette question, qui définissait l'aménagement du territoire comme « *la recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques* ».

**Y. MADIOT** définit l'aménagement du territoire comme une recherche d'un idéal qui dépasse les perspectives de Claudius Petit dans le sens où au-delà des hommes l'aménagement du territoire tend aussi à répartir les richesses.

## JACQUES BARROT

Jacques BARROT, ancien ministre souligne que : « l'aménagement du territoire, ce n'est pas seulement le traitement de quelques territoires en difficulté, banlieues ou zones rurales en voie de désertification. Ce sont des choix à moyen et à long terme, liés au déploiement spatial des populations et à ces incidences majeures sur la vie en société. »

## MUSSO

Pierre Musso (« Le territoire aménagé par les réseaux »)  
**« L'aménagement du territoire a pour objet cette mise en mouvement simultanée des territoires, des temporalités et des réseaux. Il faut désormais aménager « le millefeuille des territorialités et des réticularités ». (p.20).**

Il dit aussi que **« Les réseaux techniques aménagent le territoire, mais ne le déménagent pas. Ils ne se substituent pas à eux, mais les anamorphosent en s'entrelaçant avec eux. Réseaux et territoires se superposent et s'hybrident. » (p.5)**